Vendredi

29 mars 1996 n° 278 10 F

L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Éditorial de Lionel Jospin

Le Président parle,
le gouvernement prélève,
le chômage augmente.
Curieuse juxtaposition de mots,
d'impôts et de maux.
Jacques Chirac découvre
aujourd'hui l'Europe sociale
comme hier l'ampleur
de la fracture sociale.
Tardivement mais bruyamment.
Le temps d'une campagne
de communication.
Dans le même temps,
on apprend que, compte tenu
des 100 milliards d'impôts
nouveaux à la charge des ménages,
les prélèvements obligatoires
vont cette année atteindre
le niveau historique
de 45,7 % du Produit intérieur brut
et qu'un nouveau record
serait même établi en 1997
avec un taux de 45,8 %.
Jamais un gouvernement n'aura,
en si peu de temps,
autant multiplié les prélèvements
et ne les aura portés
au-delà du seuil, jusque-là jugé
infranchissable, des 45 %.
Les Français se seraient passés
d'une telle performance !
Mais le pire est à venir.
Selon les prévisions officielles,
la croissance économique
ne dépassera guère 1,3 % en 1996,
le pouvoir d'achat ne progressera
pas au cours
des prochains mois
et au moins 150.000 chômeurs
supplémentaires sont attendus
d'ici la fin de l'année.
Une perspective aussi sombre
appelle plus qu'une politique
de communication autour
du «social» mais des actes
qui soient autre chose
que des taxes.
Il appartient aux socialistes,
confortés par leurs résultats
aux élections partielles, de poser
les bases d'une politique
alternative. La Convention nationale
de dimanche nous permettra
d'y apporter une première
et importante contribution.

76%

des chômeurs touchent moins de 5 000 francs par mois

+10%

de sans-emploi en 1996

Chômage SOMBRE PRINTEMPS

SANS PAPIERS : Les lois Pasqua ont encore frappé. Entre compassion et expulsion, le récit d'une bavure qui divise l'Église. p. 3

SANS-EMPLOI : "Du fric pour vivre" : les chômeurs, de plus en plus nombreux et de moins en moins indemnisés, manifestent à Paris. p. 4 et 5

SANS VERGOGNE : Financement des partis RPR-PR-CDS ou la preuve par trois d'une justice à deux vitesses. p. 2

SANS PARTI PRIS : Le bilan du colloque des forces progressistes sur "La France, l'Europe, face à la mondialisation". p. 8 et 9

ISSN 0995-0583



Affaires de la droite ? Enlisement programmé

Dossier réalisé par le groupe socialiste de l'A.N.

FINANCEMENT DU RPR : le juge Halphen «prié» de se taire

A débuté en 1994 à propos d'une affaire de surfacturations de marchés dite «HLM de Paris».

Un seul volet concernant :

Les fausses factures de la région parisienne : offices HLM de Paris et des Hauts-de-Seine et attribution des marchés publics de la ville de Paris (des entreprises corréziennes en auraient bénéficié).

Procédure

■ Ont été mis en examen l'ancien ministre RPR Robert Pandraud ; l'ancien directeur de l'office des HLM de Paris Georges Perol -proche de Jacques Chirac et conseiller général d'un canton de Corrèze- ; Louise-Yvonne Cassetta -trésorière de fait du RPR ; Didier Schuller, conseiller général, directeur de l'office HLM des Hauts-de-Seine et suppléant de Patrick Balkany. Didier Schuller, en fuite, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis juin 1995. Il vient seulement d'être démis de son mandat de conseiller général par Charles Pasqua.

■ Classement sans suite du volet corrézien.

la Chancellerie freine le cours de la justice

Stratégie d'émiettement des procédures :

■ Manœuvres dilatoires visant à empêcher le juge Halphen de se saisir de l'ensemble du dossier (refus de «supplétif», c'est-à-dire de la demande d'extension du champ de ses compétences par le juge) ; celles-ci ont conduit à un morcellement du dossier, une multiplication de procédures et une perte considérable de temps.

■ Reprise en main des investigations financières internationales des juges d'instruction.

Le but poursuivi est d'éviter l'établissement de connexions entre les différents dossiers concernant le financement du RPR et du PR ainsi que la mise au jour d'une caisse noire en Suisse. Dans l'urgence, Jacques Toubon intervient auprès de la justice helvétique pour que les documents nécessaires aux enquêtes judiciaires transitent par la «voie diplomatique» ; ce qui permet d'éviter la transmission d'informations de juge à juge. Il pérennise cette méthode et prépare le verrouillage des affaires au moyen d'un service placé directement auprès de lui.

■ Remplacement opportun du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, à la suite de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, président du RPR.

■ Nomination d'Yves Bot, ancien conseiller de Méhaignerie, contre l'avis du CSM, au poste de procureur de la République de Nanterre.

FINANCEMENT DU PR : Argent public et profits privés

Trois volets concernant :

■ L'achat de l'immeuble du PR (rue de Constantine) dont les parts sont détenues par Jean-Pierre Thomas (trésorier du PR) ; Gérard Longuet (ancien ministre et président du Conseil régional de Lorraine) et Alain Madelin (ministre).

■ Les mouvements de fonds sur les comptes du PR ; apparaissent les noms d'Alain Madelin, Gérard Longuet, François Léotard et Jean-Pierre Thomas. Découverte de 2,4 millions de francs en numéraires pouvant provenir des fonds secrets de Matignon et mis en circulation en mars 1995, soit 5 ans après la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis.

■ Les activités financières d'une régie publicitaire dirigée par Jean-Pierre Thomas destinée à alimenter les campagnes électorales après la loi de 1990.

Procédure

Ouverture par le Parquet de Paris d'une information judiciaire le 3 octobre 1994.

Mi-janvier 1995 : mise en examen de J.-P. Thomas qui menace «ouvertement» les dirigeants de son parti de révéler à qui profitait le financement illégal.

Début avril 1995 : mise en examen de G. Longuet (notamment pour infraction à la législation sur les partis politiques).

Deux autres informations ont également été diligentées par le Parquet de Paris, fin octobre 1994, à l'encontre de Gérard Longuet (l'une concernant sa villa qui a donné lieu à une relaxe et l'autre concernant le fonctionnement des sociétés Avenir, dirigées par Gérard Longuet).

Gérard Longuet a également été mis en cause dans le cadre d'une information judiciaire, ouverte le 28 février 1995, concernant les conditions d'attribution de marchés publics dans la Meuse.

la Chancellerie freine le cours de la justice

■ Concernant Gérard Longuet : Edouard Balladur déclare qu'il «avait résolu un problème de conscience» en retardant d'un mois une information judiciaire sur Longuet (1er octobre 1994).

■ Concernant les fonds spéciaux : Jacques Toubon a invoqué le secret défense, ce qui constitue selon le syndicat de la magistrature «un véritable détournement de la loi» lorsqu'il s'agit d'une affaire de financement de parti politique.

■ Concernant les enquêtes à l'étranger (Cf action de la Chancellerie pour freiner le cours de la justice dans les affaires du RPR).

FINANCEMENT DU CDS : l'aveu de la «débrouille»

A débuté par une enquête préliminaire, le 29 mars 1995, concernant le financement occulte du CDS.

Un seul volet concernant :

La mise en place d'un circuit financier occulte, postérieure à la loi de 1990, reconnue par l'ancien trésorier du CDS, François Froment-Meurice. Là encore la caisse noire était en Suisse.

Procédure

■ Lancement des poursuites par Pierre Méhaignerie, alors Garde des Sceaux et ancien président du CDS.

■ Mise en examen de François Froment-Meurice.

la Chancellerie freine le cours de la justice

À propos du financement du CDS, Pierre Méhaignerie, ministre de la Justice et ancien président du CDS, ouvre une enquête tout en précisant : «il n'y a pas d'enrichissement personnel, il n'y pas d'acte d'ingérence, il y a les dons des entreprises normalement».

(La Dépêche du 31/03/95).

L'INÉVITABLE

Lundi 18 mars, 300 personnes d'origine africaine démunies de titre de séjour occupent l'église St-Ambroise dans le 11e arrondissement de Paris. Vendredi 22 mars, lendemain de la journée internationale de lutte contre le racisme, la police investit les lieux dès l'aube, selon des méthodes indignes d'une démocratie, allant jusqu'à opérer un tri entre noirs et blancs ! Quarante personnes sont embarquées avant d'être relâchées par le tribunal de Paris pour irrégularités de la procédure. Les autres occupants, réfugiés alors dans un gymnase voisin, seront expulsés dès le dimanche matin. Force est de s'interroger sur le rôle joué dans cette affaire par une partie de l'Église. Et d'apprendre que l'asile dans les églises n'est plus un droit mais une simple tradition. Eglise qui se montra moins scrupuleuse lorsqu'il s'est agi d'héberger Paul Touvier. Cette affaire illustre de manière dramatique le caractère intolérable des situations engendrées par les lois Pasqua de 1993 et 1995. En effet, l'abandon du principe du droit du sol, le durcissement des règles du regroupement familial ont poussé dans la clandestinité ces familles qui auraient eu vocation au séjour régulier. En privant désormais les enfants nés en France de la nationalité française, les lois Pasqua excluent leurs parents du bénéfice d'un titre de séjour de plein droit. En durcissant les conditions de regroupement familial, les nouveaux textes ont rejeté dans la clandestinité les proches parents d'un étranger installé régulièrement en France. Cette affaire démontre l'impérieuse nécessité d'une remise à plat des lois Pasqua. A l'inverse, le gouvernement s'apprête à durcir la situation, à travers l'avant-projet de la loi Debré : fichage des personnes hébergeant provisoirement un étranger en visite en France, contrôle renforcé des demandes d'asile par un pointage plus fréquent à la préfecture, remise en cause du titre de séjour de dix ans en cas de trouble de l'ordre public, notion aussi vague que dangereuse... En d'autres termes, le portrait de l'immigré est brossé : c'est d'abord un suspect en puissance. Si tout État de droit doit contrôler les flux migratoires et sanctionner l'immigration clandestine, il ne saurait le faire au mépris des droits de l'homme les plus élémentaires.

Adeline Hazan

Secrétaire nationale aux Problèmes de société



D'expulsion en expulsion

Finalement, c'est la justice qui a sauvé l'honneur. En libérant quarante, puis quinze des sans papiers interpellés, elle seule se tire avec dignité d'une folle semaine où trois cents Africains ont demandé en vain la régularisation de leur situation. Et pu mesurer, d'expulsion en expulsion, la tartuferie de l'État et de l'Église de Paris.

Les hommes assis sur les chaises de la nef centrale, qui parlent à voix basse tout en faisant la grève de la faim, certains qui font leur prière tournés vers La Mecque devant le chœur, les femmes allongées sur des couvertures multicolores qui serrent contre elles des enfants à qui elles ont manifestement fait la leçon et qui restent timidement près d'elles, des habits qui pendent dans les confessionnaux, des panneaux sur les grilles de l'église qui présentent les excuses des occupants aux paroissiens et demandent leur solidarité, ou qui informent sur la future manifestation des chômeurs...

En ce mardi 19 mars, les 300 Africains qui ont envahi la veille l'église Saint-Ambroise dans le XIe arrondissement de Paris attendent sagement.

les méthodes des sans-logis

Les lois Pasqua sur l'immigration leur sont tombées dessus et les ont pris au piège. Parents d'enfants français ou nés en France, conjoints africains mariés à des Français, victimes du non-renouvellement de leur carte de séjour, déboutés du droit d'asile, ils vivent en France depuis longtemps parfois, mais les préfectures refusent de régulariser leur situation. Alors, du côté de Montreuil, germe l'idée d'imiter les méthodes utilisées avec succès par les sans-logis occupant sans coup férir la rue du Dragon et obtenant d'être logés. Pourquoi pas Saint-Ambroise ? La ligne de métro qu'ils empruntent quotidiennement passe devant et le consulat du Mali dont un grand nombre sont originaires est à côté.

Pour l'équipe sacerdotale de l'église et un grand nombre de paroissiens, leur arrivée fait figure de tremblement de terre. Engagés dans l'accueil des sans domicile fixe à qui, tous les matins, ils offrent café et pain, ils sont murés dans leur bonne conscience que rien n'entame : ils ne comprennent pas et accusent de manipulation les associations humanitaires qui ont pris le train en marche et n'en peuvent mais. Ecartant d'un revers de main la tradition de l'église comme lieu d'asile, jugeant qu'il ne peut garantir ni hygiène, ni sécurité, le curé demande l'intervention des forces de l'ordre dès le premier soir.

Plusieurs jours passent. Les sans papiers reçoivent le soutien de nombreux sympathisants et laissent sans broncher les militants du Front national distribuer leurs tracts aux portes de l'église. Ils se croient protégés par la visite de Mgr Lustiger, archevêque de ▶

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

Directeur de la Publication : Jean Glavany • Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet - Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) - Économie : Monique Grima (78.70) • Photos : Pascal Lebrun - Maquette : Christine Lovinger (78.92) - Publicité : Franck Accart (79 03) - J.J. Gastebois (78.09) - Secrétariat : Odile Fée (78.61)- Comptabilité : Michelle Boucher (79-04) - Abonnements : Sabine Sebah (78-57) - Photogravure : Dawant - Paris - Impression : PGE - (94) Saint-Mandé – Routage : Ouest-routage - (60) Le Meux - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 Ce numéro a été tiré à 113 500 exemplaires.

Le caddie vide des

Ce vendredi, débute à Turin la Conférence chargée de préparer l'Europe du XXe siècle : Jacques Chirac l'assure, il veut qu'y soit défini "un véritable modèle social européen". Lundi prochain, les sept grands pays industrialisés, grands adeptes des doctrines de l'OCDE sur le libéralisme, réunis à Lille, se pencheront doctement sur l'emploi. Les uns et les autres auraient dû venir à Paris, samedi dernier : ils auraient touché du doigt la réalité du chômage.

A l'aube du vendredi 22 mars, l'irruption des forces de l'ordre les détrompe brutalement. Une quarantaine d'hommes sont conduits en "centre d'accueil", une quarantaine d'autres interpellés pour "rébellion". Les autres s'égaillent dans la nature. L'équipe sacerdotale, sure de son bon droit, soupire de soulagement, mais, très vite, elle se crispe sous la vigueur de l'indignation que soulève l'attitude de l'église.

Expulsion sans témoins

Bientôt, sous la conduite de l'abbé Pierre venu à la rescousse et de Mgr Gaillot, les expulsés se regroupent et remontent sous une petite pluie fine le boulevard Voltaire en direction de la mairie avec femmes, enfants et sympathisants, emmenant avec eux ballots de couvertures et vêtements. Le commissariat jouxte la mairie mais la police se contente de canaliser le groupe et n'intervient pas : un policier va même chercher une chaise pour que l'abbé Pierre, épuisé, puisse s'asseoir. Transis, les expulsés finissent par trouver refuge au gymnase Japy, à deux cents mètres de là : les organisations humanitaires, et surtout Médecins du monde, tentent d'organiser les lieux.

Le samedi, l'espoir renaît : le tribunal de Paris vient d'ordonner la remise en liberté des quarante homme interpellés la veille. Mais la préfecture de police fait appel et la police établit un cordon impénétrable tout autour du gymnase. Ceux qui sortent ne peuvent plus rentrer et même les journalistes sont refoulés. La seconde expulsion est déjà décidée, elle ne doit pas avoir de témoins.

Inquiétante brutalité

Cette seconde expulsion, le dimanche, sera encore plus musclée que la première. A l'aube, évidemment. La police sépare avec brutalité les familles, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre "comme il y a cinquante ans, lorsque le gymnase Japy fut un des lieux de rassemblement après la rafle du Vel-d'hiv" remarquent de vieux habitants du quartier. Le ministre de l'Intérieur réaffirme une fois de plus sa détermination à faire appliquer les lois Pasqua.

Le lundi, le tribunal reconfirme de nouveau sa position et remet en liberté quinze des soixante-trois hommes qui avaient été placés en rétention administrative. Mardi, les rescapés de la deuxième expulsion trouvaient refuge dans des locaux de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dans le XVe arrondissement, mis à leur disposition par un archevêché très embarrassé par la polémique suscitée par son attitude. Jusqu'à quand ?

Monique Grima

En tête, une rangée de caddies : vides, comme le deviennent très vite ceux des sans-emploi. Dans toutes les bouches un slogan, simple mais percutant : "du fric pour vivre". Et beaucoup de dignité chez ces 5 000 chômeurs, travailleurs précaires, RMistes, salariés, rassemblés ce samedi 23 mars à l'appel des principales organisations de chômeurs, dont AC ! et APEIS, de syndicats comme la CGT, la FSU, la fédération CFDT des Transports et de l'ANPE, d'associations comme SOS-Racisme et Droit Devant.

En moyenne, 4 340 F par mois

Les réunions au sommet ? Ils n'en connaissent pas l'existence : s'ils en ont entendu parler, elles les indiffèrent. Seuls comptent pour eux ces caddies vides, qu'ils ne peuvent remplir. Alors ils sont venus simplement, pour protester contre "la misère des allocations chômage", dénoncer leur dégressivité qui les étrangle. Il fut un temps où un Premier ministre s'était cru en droit de les traiter de "nantis". Ils peuvent montrer aux passants incrédules le montant de leurs allocations, sans risquer d'être démentis par les dernières statistiques de l'Unedic. Elles confirment ce qu'ils sont venus crier : plus d'un chômeur sur deux perçoit moins de 4 000 F par mois, trois sur quatre moins de 5 000 F. Le montant moyen des indemnisations se situe très exactement à 4 340 F. Si l'on prend en compte l'allocation de solidarité que verse l'État aux chômeurs en fin de mois, ceux qui perçoivent moins de 4 000 F ne sont plus un sur deux mais deux sur trois, ceux qui ont moins de 5 000 F ne sont plus trois sur quatre mais quatre sur cinq, le montant moyen n'est plus que de 3 889 F. Allez remplir un caddie avec 3 889 F !

Et encore s'agit-il là de chômeurs indemnisés. Mais ils sont de moins en moins nombreux à l'être. Alors qu'en 1993 38 % des demandeurs d'emploi n'étaient pas indemnisés, 54 % ne le sont plus à la fin de 1994. L'application à partir du 1er janvier 1994 de la nouvelle convention Unedic est passée par là. Elle a modifié les règles en vigueur et créé une allocation unique, au même taux de 57 % pour tous les chômeurs indemnisés, et dégressive de 17 % tous les quatre mois.

Pour tous, la dégringolade est sévère : de diminution en diminution, les chômeurs arrivent vite en fin de droits et plus leur salaire de départ est bas au moment du licenciement, plus ils risquent d'atteindre rapidement le seuil de pauvreté. Cette perte rapide du pouvoir d'achat des allocations rend encore plus dramatique la situation de ceux qui n'arrivent pas à retrouver du travail, et en

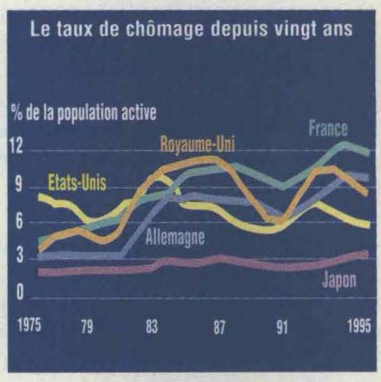

Régime d'assurance chômage : les tranches de taux (population totale)

Taux mensuels (en francs)	RAC*	%
- 2 000	65.254	3,59
2 000 à 3 000	604.970	33,26
3 000 à 4 000	317.343	17,45
4 000 à 5 000	398.865	21,93
5 000 à 6 000	175.489	9,65
6 000 à 7 000	73.753	4,06
7 000 à 8 000	48.809	2,68
8 000 à 10 000	58.618	3,22
10 000 à 15 000	52.304	2,88
15 000 à 29 985	23.295	1,28

* Régime d'assurance chômage - Source : Assedic au 30/9/95

chômeurs

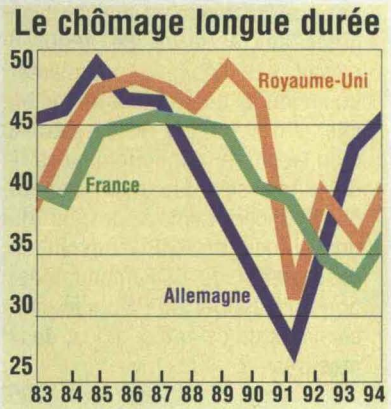

particulier des chômeurs de longue durée dont le nombre a recommencé à augmenter depuis 1993 (voir graphique).

Quant à ceux qui doivent s'inscrire depuis la remontée en flèche du chômage (voir graphique), ils risquent fort de se retrouver dans la même situation. L'Unedic, qui tablait en octobre sur une baisse de 185 000 du nombre des chômeurs et espérait la création de 275 000 emplois, a révisé à la baisse ses prévisions bien avant le gouvernement. Elle prévoit depuis la fin-février 108 000 chômeurs supplémentaires. Déjà en janvier, 10 400 demandeurs d'emploi de plus se sont inscrits à l'Anpe.

l'Unedic se porte bien

Si les chômeurs se portent mal, l'Unedic, elle, se porte bien. Elle a renfloué ses caisses. C'est parce qu'elle craignait les conséquences d'un déficit s'élevant alors à 38 milliards qu'elle a signé en 1993 une convention d'indemnisation aussi défavorable aux chômeurs. Opération réussie, de son point de vue en tout cas : elle affichait un excédent de 19 milliards en octobre et compte toujours, aujourd'hui, sur un bénéfice de 7,7 milliards.

L'emploiera-t-elle à mieux indemniser les demandeurs d'emploi ? Les gestionnaires de l'Unedic, la CFDT et le CNPF, ne veulent pas en entendre parler. Ils préfèrent employer ces fonds au financement de pré-retraites contre des embauches en vertu de l'accord du 6 septembre 1995. Les autres syndicats ne sont pas de cet avis. La convention arrivant à expiration le 31 décembre, la bataille s'annonce particulièrement rude.

Quel que soit l'issue du bras de fer, les chômeurs risquent fort de devoir changer leurs habitudes dans peu de temps, et ce changement va les mettre dans une situation encore plus difficile. Si l'Unedic et l'Anpe réussissent à le faire adopter par leur conseil d'administration, les 5,8 millions de personnes qui s'inscrivent chaque année comme demandeurs d'emploi ne le feront bientôt plus à l'Anpe, mais directement dans les agences des Assedics. Le traitement des dossiers y gagnera peut-être en efficacité, mais comme ceux qui inscriront les demandeurs d'emploi seront aussi ceux qui les paient, ils seront sans doute plus tentés de les radier qu'aujourd'hui. Quant aux statistiques du chômage, elles manqueront de rigueur pendant plusieurs mois. De quoi jeter un flou artistique sur des chiffres qui ne peuvent qu'augmenter dans des proportions catastrophiques.

Monique Grima

le chiffre

1,3%, c'est finalement la prévision de croissance que le gouvernement a adoptée lundi dernier pour 1996. On est loin des 2,4 % de croissance de l'an dernier... et surtout des 2,8 % qu'il affichait lors du projet de loi de finances en septembre dernier pour cette année.

Selon ces prévisions, les créations d'emplois n'augmenteront que de 0,1 %, soit 15 000 emplois supplémentaires, alors que l'an dernier, 141 000 postes avaient été créés. Le chômage va donc augmenter dans des proportions considérables. Les prélèvements obligatoires, avec 121 milliards de prélèvements nouveaux, vont connaître une hausse spectaculaire de 44,2 % à 45,7% en 1996, un record historique, et un comble pour celui qui avait promis de diminuer les impôts. Pour la croissance par une relance de la consommation, on repassera...

FÉDÉRATION DU NORD

Lettre adressée aux ministres de l'Emploi du G7

Messieurs les ministres,

Vous avez choisi de vous réunir les 1er et 2 avril prochains à Lille, capitale d'une région qui connaît de grandes difficultés et dont la population souffre massivement du cancer du chômage.

Vous êtes les représentants des sept pays les plus puissants de la planète qui par leurs politiques économique, budgétaire et monétaire, dirigent l'économie du monde. Par votre laisser-faire, votre libéralisme, vous laissez libre cours aux spéculateurs qui pillent le tiers monde, peuvent ruiner nos monnaies et sacrifier les efforts lourds et constants que vous imposez à l'ensemble des travailleurs.

Vous avez raison de vous réunir à Lille pour que nos populations puissent vous exprimer leur misère, leurs attentes. Les socialistes du Nord qui partagent ces revendications savent qu'une autre politique pourrait renverser cette situation.

C'est pourquoi nous demandons que, dans nos propres pays, membres du G7 :

- **vous engagiez une puissante politique d'investissements publics dans les infrastructures, le logement, l'environnement, les quartiers. Ces investissements seront fortement créateurs d'emplois et prépareront l'avenir ; vous affichiez une volonté claire et incitatrice pour une réduction massive du temps de travail sans réduction de revenus, libérant des emplois pour les chômeurs et du temps pour les travailleurs ;**
- **vous encouragiez une croissance durable privilégiant les investissements à long terme, protégeant l'environnement, favorisant la qualité de la vie et préservant la planète pour les futures générations ;**
- **vous favorisiez la satisfaction des besoins des citoyens par le développement des services à la personne, des loisirs, des emplois de qualité de la vie.**

Ensuite, pour le monde, ce village planétaire dans lequel nos destinées, pays riches, en développement ou pauvres, sont si intimement liées, vous devez apporter des réponses :

- **nos pays ont besoin d'une réelle stabilité monétaire, d'une parité des monnaies cohérente. Vous devez et pouvez reconstruire cette stabilité et lutter activement contre la spéculation financière internationale qui ruine les économies. Vous devez taxer les mouvements erratiques de capitaux ;**
- **nos pays doivent accroître les aides au développement du tiers monde, combattre l'exploitation et la misère en leur fournissant les moyens du développement qui favorisera notre propre croissance, et enrayer la dégradation des termes de l'échange ;**
- **cette croissance des pays pauvres doit se faire au bénéfice de leurs peuples. Vous devez imposer l'amélioration de la protection sociale des travailleurs, le respect des droits de l'homme et des libertés politiques et syndicales, refuser l'exploitation des enfants et des prisonniers.**
- **il est nécessaire d'obtenir une réelle démocratisation des institutions économiques et financières internationales : FMI, Organisation mondiale du commerce, etc. Ces outils doivent être mis au service du développement harmonieux des pays et ne plus être la cause systématique de révoltes, d'insurrections et de misères provoquées par des plans drastiques de redressement.**

Quatre d'entre vous représentent des pays européens : vous devez porter au sein du G7 le message de l'Europe, de la démocratie et du contrôle par la puissance publique du libéralisme sauvage. Les socialistes attendent de vous sept que vous écoutiez ce message et preniez les décisions urgentes, fortes, indispensables pour retourner la situation économique actuelle. Ils vous mettent en garde contre une réunion qui, si elle restait de salon, inefficace, pourrait amener les populations de notre région, de nos pays et du monde à exiger des réponses plus durement.

Les socialistes du Nord vous présentent, Messieurs les ministres, leurs sentiments exigeants et déterminés.

Lille, le 25 mars

Avec, pour l'A.N., la collaboration de Bertrand Fort.

Martine David, député du Rhône,

UN MAGISTRAT, DEUX OPINIONS

QUESTION au gouvernement

"Monsieur le Garde des Sceaux, une des circonstances du procès fait à Henri Emmanuelli mérite qu'on s'y attarde.

Elle vous montrera que, bien que vous n'ayez pas jugé utile de répondre à la question pourtant précise de mon collègue Bataille hier, pas plus qu'à celle de Martin Malvy la semaine dernière, nous ne renonçons pas, malgré votre attitude, à permettre aux Français d'être éclairés sur cette affaire.

Il y a quelques semaines, l'avocat général, devant la cour d'appel de Rennes, a requis contre Henri Emmanuelli la peine de deux années d'emprisonnement avec sursis.

Or, il y a un peu plus d'un an, c'est le même avocat général qui, à l'audience de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, avait soutenu dans ses réquisitions verbales le non-lieu.

Monsieur le Garde des Sceaux, vous qui n'ignorez rien des liens entre le ministère de la Justice et les responsables de l'action publique, comment expliquez-vous que le même avocat général puisse devant la chambre d'accusation soutenir que l'on ne peut poursuivre Henri Emmanuelli et, plus tard, devant la cour d'appel de Rennes, demander qu'il soit condamné ? Quel message a-t-il bien pu recevoir entre-temps ?

Le message, il est clair, c'est que vous êtes devenu le chef du Parquet !

27 mars 1996

Christian Bataille, député du Nord

sur la condamnation d'Henri Emmanuelli

QUESTION au gouvernement

"Il n'y a ni enrichissement personnel, ni acte d'ingérence : il y a les dons des entreprises, normalement." Ainsi s'exprimait, il y a un an, Monsieur le Garde des Sceaux, votre prédécesseur M. Méhaignerie, selon une dépêche de l'AFP en date du 31 mars 1995. M. Méhaignerie, Garde des Sceaux et ancien président du CDS, manifestait ainsi son intention d'absoudre son propre parti, aujourd'hui appelé Force démocrate, pour un financement occulte bien postérieur à la loi de 1990. Il n'avait pas hésité à commenter une enquête au moment même où elle s'ouvrait. N'est-ce-pas la manifestation de cette justice à deux vitesses que nous dénonçions récemment à propos du financement du RPR ? Absolution du trésorier du CDS, condamnation du trésorier du PS : que pensez-vous de ce «deux poids, deux mesures» ?"

26 mars 1996

COMMENTAIRE

Depuis l'annonce de la condamnation inique d'Henri Emmanuelli, les députés socialistes harcèlent le gouvernement sur la différence de traitement entre les trésoriers des partis de droite, qui géraient avant 1990 des systèmes où l'enrichissement personnel était monnaie courante, et les trésoriers successifs du PS qui, avec URBA, n'avaient fait que contribuer au financement d'un parti politique, élément essentiel de notre démocratie.

Maurice Depaix, député du Rhône

QUESTION au gouvernement

«M. Le Premier ministre annonçait il y a quelques mois le retour du printemps : il est là. Mais pour les chômeurs, les travailleurs, les familles, tous les Français dont le pouvoir d'achat régresse chaque jour, le temps n'a pas «laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie», d'impôts, de chômage et de charges sociales... Le ministre de l'Economie vient d'annoncer que l'activité serait très inférieure aux prévisions de la loi de finances pour 1996 : le taux de croissance sera de 1,3% au lieu de 2,8. Qui dit moins de croissance dit moins de cotisations, donc plus de déficits sociaux. C'est le printemps, Monsieur le Premier ministre, mais pour qui ?

26 mars 1996

COMMENTAIRE

Les députés socialistes interpellent régulièrement le gouvernement sur les effets désastreux de sa politique économique et sociale, et en premier lieu sur l'emploi. L'écart entre les déclarations euphoriques d'A. Juppé et de certains de ses ministres d'une part, et la réalité humaine d'autre part, ne cesse de choquer. L'annonce d'une croissance moitié moins forte que celle qui fut annoncée à l'automne par la droite est une nouvelle confirmation de notre analyse.

Claude Estier, sénateur de Paris
A propos de la "responsababilité" d'Henri Emmanuelli

"Sous le titre «la responsabilité de M. Emmanuelli», Le Monde a publié, dans son numéro daté du 20 mars, un éditorial non signé qui met en cause l'ancien trésorier du Parti socialiste en des termes inadmissibles.

L'auteur de l'article reconnaît en effet que «l'absence de statut des partis politiques et de règlementation de leur financement avant 1988 les obligeait tous à employer des moyens illicites pour faire face à leurs charges d'organisation, de locaux et de propagande».

Je souligne à mon tour : «les obligeait tous». Comment se fait-il alors qu'ayant écrit cela vous ne demandiez qu'à Henri Emmanuelli et à personne d'autre «d'assumer les conséquences de ses actes» ? Or c'est bien toute la question. Faute de financement officiel, tous les trésoriers de partis se sont trouvés à cette époque dans la même situation. Comment était financé le RPR dont MM. Toubon et Juppé ont été, tour à tour, secrétaires généraux ? Comment était financé le Parti républicain de MM. Longuet, Léotard et Madelin ou le CDS de M. Méhaignerie ? Seulement, alors que les affaires de financement des partis de la majorité, après avoir un temps défrayé la chronique, avec comptes en Suisse, au Luxembourg ou autres paradis fiscaux ou avec billets de banques couverts par le «secret défense», semblent aujourd'hui enterrées -M. Toubon n'a-t-il rien à dire à ce sujet ?- seul le Parti socialiste continue à faire l'objet de l'acharnement des juges et Henri Emmanuelli à servir de bouc émissaire.

Comment pouvez-vous parler à son sujet de «mains sales» alors que son intégrité est reconnue par tous, y compris par ses adversaires politiques, et que, d'ailleurs, aucun fait d'enrichissement personnel ne lui a jamais été reproché ? Il n'est pas acceptable qu'Henri Emmanuelli soit condamné et privé de ses mandats électifs, ce qu'il considère à juste titre comme une marque d'infamie, alors que tant d'autres qui ont, directement ou indirectement, détourné des fonds publics continuent à occuper leurs fonctions y compris parmi les plus hautes. Je regrette que vous n'ayez pas eu le courage de le dire."

Publié dans "Le Monde" du 23 mars



BASSE-NORMANDIE

Bernard Cazeneuve, l'enfant du quartier

Les articles de la presse locale consacrés à Bernard Cazeneuve sont unanimes. Le jeune maire d'Octeville a bien été "parachuté" mais, finalement, accueilli comme un enfant du quartier, c'est un jacobin attaché aux institutions et désireux de porter haut et loin ses idées politiques. Elu le 11 juin 1995 à la tête d'une ville de 18 000 habitants située dans la banlieue de Cherbourg, ce trentenaire pressé, diplômé de Siences-po, coutumier des bureaux ministériels, a surpris son monde. Inconnu, il y a encore cinq ans, sur la presqu'île du Cotentin, Bernard Cazeneuve y animera avec ferveur la section d'Octeville avant d'être élu conseiller général de la Manche, en 1994, pour ensuite accumuler les responsabilités dans la région. Octeville est conquise par le nouveau venu. Le soir du dépouillement des élections municipales, chaque voix versée au bénéfice du candidat Cazeneuve a été ovationnée. C'est la fin d'un long parcours de militant et le début d'un premier mandat que le nouveau maire veut placer sous le signe "de la solidarité, de la tolérance et de l'ouverture", et de la lutte contre l'exclusion dans une agglomération où le chômage fait des ravages. Les problèmes de la région, Bernard Cazeneuve les connaît, il les a observés, disséqués

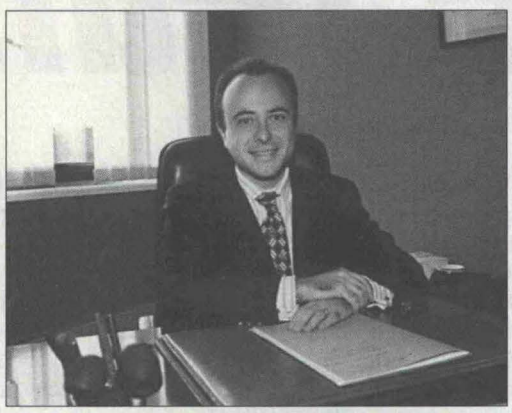

puis exposés dans une chronique politique et littéraire intitulée "Première Manche" qu'a préfacée, s'il vous plaît, Erik Orsenna. Le prix Goncourt avait vu juste en soutenant, il y a déjà quelques années, ce jeune voisin venu de l'Orne qu'il portraitisait en ces termes : "Un homme de trente ans se présente à vous. Il découvre et se découvre. Il a des naïvetés de petits matins et des lucidités de grands vents. Il aime Barbey d'Aurevilly et les bateaux des chantiers mécaniques de Normandie. De mon île là-bas, juste en face, plus à l'ouest, je vois cet étrange phénomène : un parachute se change en préférence. Quelqu'un vient de trouver sa terre d'élection".

Victor Robert

LÉGISLATIVE DANS L'ORNE

François Doubin, bien placé après le 1er tour

Dans l'élection législative partielle de l'Orne (circonscription de Flers-Argentan), François Doubin a obtenu au soir du 1er tour 35,6 % des voix, améliorant ainsi de plus de 13 points son résultat de 1993.

Avec l'apport de toutes les voix de gauche et une mobilisation des abstentionnistes, la victoire est possible contre Mme Bassot. Certes le Front national essaie de troubler le jeu et d'entretenir la confusion. Mais ces manœuvres n'impressionnent que le secrétaire général du RPR.



Après les 8 victoires enregistrées ces dernières semaines, celle de l'Orne aurait valeur de symbole et confirmerait que le succès est en cours.

Lionel Jospin puis Laurent Fabius sont venus respectivement à Argentan et à Flers pour appuyer François Doubin et son suppléant Yves Goasdoué. Michel Lambert, maire de Flers, qui fut député de 1981 à 1993, n'a pas non plus ménagé son soutien à cette équipe.

Le conservatisme : un verrou à faire sauter

Plus que jamais la Basse-Normandie est à la croisée des chemins. Elle est à classer par sa taille (3 départements), sa population (moins de 1,4 million d'habitants), parmi les petites régions françaises. Il en irait tout autrement si se réalisait le vieux rêve d'une réunification des deux Normandies, c'est-à-dire la Normandie historique qui joua un si grand rôle dans l'histoire de la France. Mais il manque la volonté politique.

Réduite donc à ses trois départements, la Basse-Normandie était, et reste à bien des égards, une région agricole, laitière par excellence, avec une activité portuaire et de pêche non négligeable. Premier handicap : pour avoir manqué le rendez-vous industriel du 19e siècle, la Basse-Normandie, à l'abri de ses haies et de ses pommiers, s'est retrouvée au lendemain de la guerre avec une population agricole qui regroupait plus de 40 % des actifs sur des structures étriquées. Vint la mécanisation et l'installation, à la hâte, de grandes usines autour de Caen (Saviem, aujourd'hui RVI, Citroën, Philips, Bosch, Blaupunkt, Moulinex) et d'usines de sous-traitance au sud du Calvados et dans l'Orme.

Il s'y ajouta, la reconstruction achevée, un essor commercial des services et un pôle universitaire (Caen a aujourd'hui plus de 30.000 étudiants).

Plus récemment, et en particulier depuis 1981, Caen a été dotée de centres de recherche comme le GANIL (physique nucléaire), le SEPT (carte à puce), etc., qui en font une des capitales régionales les mieux pourvues en ces domaines d'avenir. L'effort d'industrialisation s'est poursuivi à un rythme plus lent, sans parler de la disparition de la sidérurgie (SMN). Des handicaps demeurent : le retard en matière de communications routières ou ferroviaires n'a été que partiellement comblé, la nouvelle politique militaire menace Cherbourg. Surtout, la Basse-Normandie est située très à l'ouest d'une Europe dont les axes d'activité se déplacent vers l'Est. Mais il y a aussi des atouts : une population jeune, un bon niveau universitaire et de recherche, le voisinage des îles britanniques...

Il faudrait pour les exploiter une classe économique et politique plus volontariste. Malgré les progrès souvent spectaculaires de la gauche socialiste, la région dans son ensemble reste dominée par le conservatisme. C'est un verrou à faire sauter.

Louis Mexandeau
Député du Calvados

COLLOQUE DU 16 MARS

«Une réunion h

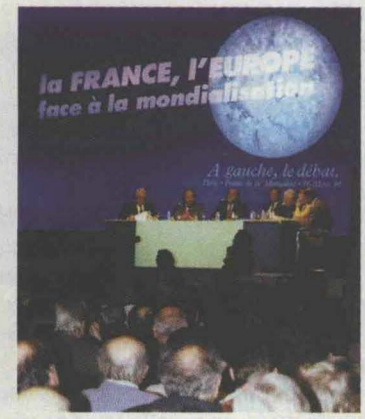

"Une réunion historique". C'est par ces mots que Pierre Moscovici a ouvert les tables rondes du colloque"La France, l'Europe, face à la mondialisation". Historique, elle l'était à plus d'un titre pour la totalité des dirigeants de la gauche et des écologistes rassemblés pour confronter leur point de vue sur un sujet qui est au cœur de la réflexion des socialistes depuis trois mois.

Historique, car c'est le 3e grand rendez-vous de la gauche après 1936 et 1987.

1996 marquera l'apparition d'"un nouvel état d'esprit" à gauche, pour reprendre la formule du discours de Lionel Jospin que nous avons publié la semaine dernière (cf Vendredi n°277).

> **"Il faut s'attaquer aux lois de l'argent"**
> *Robert Hue*

Historique aussi car le Parti socialiste, avant même le vote de ses militants, conviait pour une vaste confrontation, outre des universitaires et des sympathisants, des représentants des autres forces de gauche et du mouvement écologiste : Parti communiste, Radical, le Mouvement des citoyens, les Verts, Convergence écologiste, la Convention pour une alternative progressiste. Le Parti socialiste mettait ainsi fin à une démarche bien souvent autiste dans les recherches programmatiques des partis de gauche et des écologistes.

Quatre ateliers ont travaillé, durant toute la matinée, sur les thèmes de notre prochaine Convention. Ils furent animés par Dominique Strauss-Kahn, Jack Lang, Philippe Herzog, Pierre Alain Muet, Thierry Mandon, Elisabeth Guigou, Jean Poperen, Dominique Boquet, Christophe Clergeau, Paul Thibaud, François Hollande, Jean-Paul Planchou, Henri Weber, Harlem Désir, Claude Fleutiaux, Dominique Schnapper, Michel Suchod, Catherine Trautmann, Jean-Luc Mélenchon, Hubert Védrine, Francis Wurtz, Marisol Touraine, Alexandre Adler, Rony Braumann, Jean-Paul Roux.

L'après-midi fut consacrée à deux tables rondes. Sous la présidence de Ségolène Royal puis de Jean-Christophe Cambadélis, les représentants des formations politiques ont pu confronter leur point de vue.

C'est Michel Rocard qui ouvrit le débat, plaidant avec conviction "nous souffrons de pas assez d'Europe" tout en questionnant sur un "divorce à l'amiable" avec la Grande-Bretagne si elle refusait d'avancer vers l'Europe. Henri Emmanuelli souligna à nouveau la nécessité d'un salaire minimum européen : "S'il n'y a pas un geste fort sur le plan social au moment du passage à la monnaie unique, je crois qu'après il sera trop tard". Notre ancien Premier secrétaire fut soutenu face à l'injustice judiciaire par tous les orateurs présents particulièrement par Jean-Michel Baylet, Jean-Pierre Chevènement et Robert Hue.

Lionel Jospin et Dominique Voynet

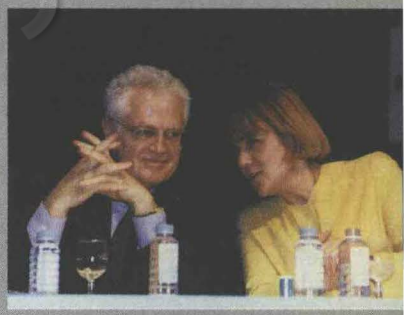



De gauche à droite : Robert Hue, Lionel Jospin, Jean-Michel Baylet, Henri Emmanuelli, Michel Rocard et Jean-Christophe Cambadélis

Jacques Delors plaida à sa manière pour l'Europe "tranquille", répondant ainsi à Jean-Pierre Chevènement qui décortiquait les inconvénients de la monnaie unique pour notre souveraineté et pour la République.

Le président de la Commission européenne évoqua "le long fleuve tranquille de la construction européenne" qu'il faut ménager en évitant que "des exigences à court terme" ne cachent l'objectif à long terme qui nous dépasse. Avec une fougue assez rare chez lui, Jacques

istorique»

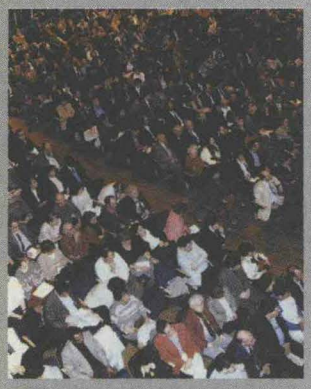



Robert Hue, Lionel Jospin et Jean-Michel Baylet







Henri Emmanuelli et Robert Hue

Pierre Mauroy, Jean-Michel Baylet, Robert Hue, Jean-Christophe Cambadélis, Lionel Jospin, Dominique Voynet et Laurent Fabius

Delors énuméra les conditions d'une "union économique et monétaire durable" notamment "un gouvernement économique face à la Banque centrale" et la signature d'"un pacte de confiance qui coordonne des politiques économiques des pays qui veulent entrer dans l'Union". Noël Mamère répondit en écho que l'Union européenne était au cœur de l'engagement des écologistes, insistant sur la liaison entre "injustice sociale" et blessure écologique.

Charles Fiterman a voulu insister sur l'issue positive à créer face à l'absence de confiance à gauche dans la construction européenne. Tout en n'excluant pas "la perspective monétaire" il a invité les partis de gauche et les écologistes à "mettre en cause la logique libérale".

Le deuxième débat rassemblait Pierre Mauroy, Jean-Michel Baylet, Robert Hue, Jean-Christophe Cambadélis, Lionel Jospin, Dominique Voynet et Laurent Fabius.

Le nouveau responsable de Radical intervint dans le détail en faveur de la construction européenne : "La France seule est impuissante, il faut une Europe fédérale". Robert Hue, quant à lui, après avoir déclaré vouloir respecter le débat et la position du PS, définit les convergences "qui sont nombreuses" et une "divergence majeure", soulignant le fait que le PCF "ne dit pas non à l'Europe" -ce qui remplit d'aise une salle particulièrement attentive. Le secrétaire national du PCF insista : "il faut s'attaquer aux lois de l'argent", "sans ce courage on ne pourra pas aller vers de vrais changements". Il devait ensuite exposer les raisons de son opposition à la monnaie unique : "Une Banque centrale indépendante serait au service des marchés financiers" et l'exigence d'un "salaire minimum européen" est "contradictoire avec des critères de convergence qui poussent à l'abaissement du coût du travail (...) la monnaie unique conduit à accentuer la guerre économique, la spéculation financière" et le "noyau dur" souhaité par certains serait "une zone mark". Le leader du PCF souligna : "La monnaie unique favorise les ajustements économiques sur le dos des citoyens".

> **"La plupart des divergences portent davantage sur les moyens que sur la finalité"**
> *Laurent Fabius*

Des propos qui devaient faire réagir Laurent Fabius par une intervention très remarquée : "la plupart des divergences portent davantage sur les moyens que sur la finalité" expliquant que sans être "un croisé de la monnaie unique", "cette direction est la plus positive" face au dollar, véritable monnaie unique des échanges internationaux.

> **"Construire l'Europe malgré Maastricht, au-delà de Maastricht"**
> *Dominique Voynet*

Dominique Voynet, après avoir affirmé son hostilité vis-à-vis de la mondialisation, a proposé de "construire l'Europe malgré Maastricht, au-delà de Maastricht" tout en soulignant que les écologistes étaient naturellement européens.

Pierre Mauroy proposa que l'on dissocie l'actuelle construction européenne qui se faisait sous "majorité conservatrice Major-Kohl-Chirac" et l'avenir, où l'euro-gauche, particulièrement les socialistes, seront majoritaires. Pour le président de l'Internationale socialiste : "On ne peut pas espérer que la droite fasse le travail de la gauche à sa place (...) Il faut se battre pour que la gauche gagne, pour avoir une Europe de gauche (...) Elle doit se mettre en mouvement, ce qu'elle fait aujourd'hui, en cette belle journée". Résumant ainsi l'état d'esprit de tous les participants.

Eric Nadin

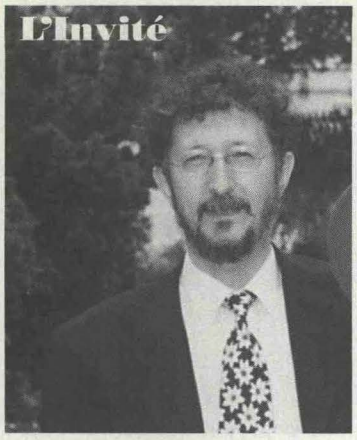

Jacques Bidet : Marx... on y revient

Après quelques années de silence, la pensée marxiste revient. Entre autres dans les urnes des pays de l'Est. Karl a-t-il une deuxième chance ?

Professeur de philosophie à Nanterre, Jacques Bidet, qui «travaille sur le discours de Marx», a organisé à l'automne dernier un colloque international consacré au bilan et aux perspectives du marxisme. Succès inattendu, il a réuni plus de 500 chercheurs du monde entier. Les actes de ce colloque vont bientôt paraître aux PUF.

Pourquoi le communisme a-t-il échoué dans les pays de l'Est ?

L'expérience s'est produite dans un pays très arriéré, où l'immensité rurale empêchait la pénétration des idées. L'échec tient aussi à la nature même de l'entreprise qui consistait à substituer à un système fondé sur des rapports marchands, un autre entièrement planifié. La croyance en la supériorité de la planification s'est développée au XIXe siècle et quand le mouvement ouvrier européen est devenu un phénomène de masse, entre 1880 et 1900, cette croyance est devenue très populaire, sous le nom de collectivisme, en Russie comme ailleurs. Mais cette planification s'est avérée productrice d'une nouvelle structure de classe. En fait, il y a deux modes d'organisation de l'économie : le marché et le plan. Marx prévoyait que le capitalisme, fondé sur le marché, du fait des concentrations s'effondrerait et laisserait la place au socialisme et à la planification. Mais une fois mise en œuvre, celle-ci a nécessité un centralisme absolu, ce qui a privilégié le parti unique. Que Marx n'avait pas prévu.

Marx s'est donc trompé ?

Oui. Sur un point essentiel : il a pensé qu'on ne pouvait réaliser le socialisme qu'en supprimant le marché. Mais il faut se rappeler que le marxisme est avant tout une théorie du capitalisme, et pas du socialisme (marxisme, communisme, socialisme, trois termes à bien distinguer). Il a écrit des milliers de pages sur le capitalisme et quelques notes seulement dans une correspondance, «La critique du programme de Gotha», sur ce que pourrait être le socialisme.

Y-a-t-il une actualité de Marx en cette fin de XXe siècle ?

Pour Marx, le capitalisme a pour horizon l'exploitation du travail pour lui extorquer de la plus-value et réaliser le maximum de profit, indépendamment des inconvénients que cela entraîne pour la communauté humaine et la nature.

Cette analyse reste très actuelle car l'humanité souffre plus que jamais d'oppressions provoquées par le marché capitaliste qui domine le monde et entraîne chômage, misère, destruction de la nature et parfois famine. Donc il faut reprendre la théorie et l'élargir. C'est ce qui se fait aujourd'hui dans la littérature des nouveaux modèles de socialisme. Par exemple dans celle des chercheurs anglo-saxons qui répondent aux questions qui sont officiellement posées dans la société chinoise. De quelle manière faut-il articuler des rapports de marché, de plan et de coopération immédiate pour que cela puisse s'appeler le socialisme ? Et que ne se constitue pas une classe dominante mais des rapports de liberté et d'égalité ? Marché et plan restant les deux modes incontournables de coordination et d'action efficace.

Y-a-t-il un renouveau d'intérêt pour le marxisme ?

A partir des années 80 on a senti ses limites, les gens qui réfléchissaient sur le marxisme se sont mis à faire autre chose et la culture marxiste a presque disparu. Aujourd'hui, la jeune génération, qui ne l'a pas connue, y revient assez massivement, d'autant qu'il y a un renouveau certain. Dans l'étude des systèmes du monde, par exemple, car le marxisme reste un instrument d'analyse pratique et efficace en économie, en sociologie et en politique. Dans la revue «Actuel Marx» (PUF), nous tentons d'élargir sa pensée, grâce au développement de nouvelles théories, en particulier anglo-saxonnes.

Propos recueillis par Claude Polak

Les os d'Avellaneda

La cuillère gratte, fouille, le pinceau nettoie les bouts d'os. Mêmes mots, mêmes outils que pour l'archéologie. Mais ces os n'ont pas 3 millions d'années. Ils ont 20 ans. De la «Terre d'Avellaneda», titre du docu d'Arte diffusé vendredi passé, on extrait les restes des disparus d'Argentine depuis 1976 sous la dictature de Vileda. On a fait appel à des archéologues pour identifier dans les charniers les 30.000 «évaporés» par les bons soins de la junte meurtrière. Dans celui d'Avellaneda, près de Buenos Aires, ils tentent de retrouver les restes des parents de la jeune Karina Manfil tués en octobre 76. C'est le scientifique classant les ossements. Les mâchoires surtout. Avec les photos des victimes, où l'on voit les dents de préférence, et les fiches dentaires, on obtient 90 % d'identifications. Confirmées par les ADN familiaux sur ordinateur. On a aussi des rapports d'autopsie, ça aide pour la balistique. Comme le press-book des restes ou le tricot beige troué. Les mères de la place de Mai ont vieilli, devenues pasionarias, toujours sur leur place, avec leurs fichus blancs au nom de leurs disparus. Beaucoup rêvaient qu'ils n'étaient pas morts. Puis est venue l'envie de trouver les corps, fût-ce une omoplate et trois dents. Pour les enterrer et faire le deuil. «On a beau trouver des os, clame l'une d'elles, nos enfants mourront vraiment si cette place est vide !» Elle est pleine... L'équipe d'archéos a exhumé et identifié la famille Manfil. On explique à Karina : «Ton sang a les mêmes gènes que leurs dents !» Bouleversant sourire de joie de Karina : une preuve de plus contre les assassins ! Quels assassins ? Tous amnistiés par l'«Indulto» de Ménem en 89. Une séquence du procès, en 85, du général Hargindeguy : les arrestations ? Conformes à l'article 23 de la Constitution. Seul reproche contre lui : n'avoir pas vérifié que les fiches des «arrêtés» étaient complètes. Tout s'explique : les disparitions viennent des fiches incomplètes ! Un peu de prison pour lui. Aujourd'hui, le général a deux haciendas. Des regrets ? Il se plaint : «C'est la première fois dans l'histoire qu'on juge ceux qui ont battu l'ennemi !» L'ennemi, c'est les 30 000 disparus, la «subversion». Il conclut : «Je livrerai à mes enfants un nom sans tache !» Pendant ce temps, les «folles de Mai» continuent de crier («Le meilleur cimetière, c'est la mémoire»), les archéos-légistes de gratter le sol. Archéologue-légiste, un nouveau métier. Et d'avenir, avec la Bosnie et le Rwanda...

Jean Vermorel

EXCLUS ET DÉSESPÉRÉS



VOIR

«LA FEMME DU PORT»,

du grand metteur en scène mexicain Arturo Ripstein, adapté d'une nouvelle de Maupassant. Malédiction d'un inceste involontaire entre un jeune marin et une prostituée qu'il aime et qui est en fait sa sœur. On retrouve ici les thèmes favoris de celui qu'on a surnommé «le fils de Bunuel», la décadence des traditions, la cruauté, le désespoir mais également la maîtrise du plan-séquence et le goût des décors baroques.

«SALE GOSSE»,

de Claude Mouriéras. Martin, dix ans, vit seul avec Nina, sa mère abandonnée. Il souffre de l'absence de son père et de la présence des amants de Nina. Pour attirer l'attention, il multiplie fugues et attitudes agressives à l'école où il se sent exclu. Anouk Grimberg trouve le ton juste pour cette mère desarçonnée mais courageuse.

C. P.

Le mot des lecteurs

A la traîne

Dans «Vendredi» du 22 mars vous publiez un tableau intéressant indiquant le nombre d'adhérents aux partis socialistes ou sociaux-démocrates dans les pays de l'UE. Tout le monde a pu remarquer que la France a la plus faible densité : 107.000 adhérents, soit moins de 2 pour 1 000 habitants. Pour les autres membres de l'UE, c'est 20 pour 1 000 habitants (Portugal), 19 au Danemark, 22 en Belgique, 14 au Luxembourg, 15 en Grèce, 9 en Espagne, 10 à 11 en Allemagne. Nous sommes loin derrière, et il serait intéressant d'avoir un commentaire sur cette place peu glorieuse. Est-ce que la France est le pays le plus à droite de toute la Communauté ? ou le moins politisé ? C'est ce que montrerait peut-être le même tableau pour les partis de droite ? On peut le penser puisque le tableau montre que sur le plan syndical nous sommes aussi les derniers, avec 10 % de syndicalisation contre 85 % en Suède, 79 % au Danemark,...

A. Fatoux
37-Tours

Pour la monnaie unique

Philippe Séguin regrette que «l'emploi ne soit toujours pas l'objectif premier de l'action publique» ou que le gouvernement «traite les chômeurs alors qu'il faut traiter le chômage». Sur ce point-là, il a parfaitement raison, car c'est au politique qu'il revient de s'attaquer au chômage. Or, depuis 1979, la décision du G7 contraignait à rechercher l'équilibre extérieur, ce qui impliquait que chaque pays s'engageât dans une stratégie de désinflation. Obligeant à combattre en priorité l'inflation. L'emploi n'est plus alors, vraiment un objectif de la politique macro-économique et l'on cherche à panser les plaies du chômage dans la dimension du «traitement» social. De plus, les marchés financiers sanctionnaient tout autre choix que celui de la rigueur monétaire et de la désinflation. Les gouvernements ne surent affronter simultanément les déséquilibres de l'emploi et des prix (stagflation). Les marchés financiers ont donc «choisi» de sacrifier le chômage et les gouvernements, sous leur tutelle, n'ont pu s'y opposer. (...) Souvenons-nous de cette formidable réaction de la Bourse de New York chutant parce qu'on annonçait que l'économie américaine avait crée en un mois 750.000 emplois. Le chômage, la stagnation du niveau de vie, le marasme des affaires, servent à distribuer des revenus conséquents aux détenteurs du capital financier. L'organisation actuelle du monde tourne le dos aux intérêts des peuples. Aussi, l'avènement de la monnaie unique serait susceptible d'œuvrer de façon décisive à la régulation du système monétaire international. La monnaie unique serait aussi un bon moyen de discipliner les marchés de change. La spéculation aurait moins d'espace pour s'exprimer.

De plus, le jeu entre les autorités monétaires et les marchés financiers deviendrait ainsi moins inégal. Nous devons bien cela aux 18 millions de chômeurs et aux 35 millions de personnes qui, en Europe, vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Michel Gotanègre
34-Béziers



LIRE

"LA NOUVELLE GAUCHE" Jean-Christophe Cambadélis*

Ton livre veut rendre compte des réalités nouvelles qui demandent une rénovation profonde du socialisme. Qu'est-ce qui te paraît le plus important dans les évolutions que nous connaissons ?

Des mutations auxquelles nous assistons, la plus déterminante est sans doute celle qui affecte le mode de production. C'est ce que j'appelle la «révolution de l'immatériel» : dans le système de l'économie marchande, le primat de la valeur d'échange sur la valeur d'usage ne cesse de s'accroître. L'économie de l'immatériel tend à effacer, en même temps que les grandes unités de production, les solidarités de classe nées des premières révolutions industrielles. Le socialisme, qui voit s'effriter ses bases sociologiques traditionnelles, est contraint par cette nouvelle donne à se redéfinir d'abord et avant tout comme un projet politique.

Tu évoques des œuvres, comme celles d'Habermas et de Rawls notamment, qui donnent des perspectives à un socialisme d'aujourd'hui. Mais que retiens-tu de Marx et du marxisme ? C'est malgré tout une question à un moment où d'autres intellectuels, Derrida par exemple, parlent d'un «retour à Marx».

On ne pourrait parler de «retour à Marx», pour Derrida comme pour moi, que si nous l'avions quitté à un moment quelconque. Tel n'est bien sûr pas le cas : Marx n'a, en tout cas, jamais cessé de m'accompagner. L'effondrement - enfin !- du marxisme soviétique et de ses satellites ne peut que rendre plus libre et libérateur le débat vivant avec le penseur de l'économie mondialisée et de l'aliénation de l'homme, toutes choses encore très actuelles. Mais qu'on ne se leurre pas : si Marx devient un classique, c'est peut-être aussi parce que sa pensée a perdu une part de son potentiel de subversion. L'auteur du manifeste pouvait croire possible de confier la réalisation d'une promesse de justice à portée absolument universelle, au seul prolétariat industriel. Cette facilité nous est bien entendu interdite, du fait notamment des mutations économiques et sociales déjà évoquées. Nous ne pouvons pas attendre de la seule dynamique de la lutte des classes une transformation radicale de la société !

Aujourd'hui, qu'est-ce qui te fait penser qu'une «nouvelle alliance» est possible à gauche ? Quel sens précis donnes-tu à ton expression «un mouvement de toute la gauche» ?

Les cristallisations issues du Congrès de Tours sont dépassées. Non par simple effacement du communisme : Blum parlait lui aussi, au moment de cette scission, de dictature (temporaire) du prolétariat et de socialisation des moyens de production. Par ailleurs, ces «dissidents de la société industrielle» que sont les écologistes ont su rappeler à des gauches naïvement productivistes que le développement incontrôlé de la technique risquait d'achever la dévastation de la terre. Mais les Verts savent aussi qu'ils ne peuvent en rester au «fondamentalisme du grand refus» (Habermas). C'est l'occasion pour toutes ces forces longtemps dispersées et concurrentes de travailler en leur sein et ensemble. Inutile cependant de rejouer la tragi-comédie du programme commun. Je crois davantage à la dynamique fédératrice du débat de fond, entamé dans le cadre des Assises de la transformation sociale.

Propos receuillis par Alain Bergounioux

*Edition Stock 305 p. 120 F

Histoire de la France et des Français

De la préhistoire à nos jours.

Par Alain Decaux et André Castelot

Cette remarquable édition présente sous une forme chronologique les événements qui se sont produits au fil des jours, des années et des siècles, dans notre pays.

Le récit est enrichi de nombreuses anecdotes et les auteurs ouvrent de "grands écrans" pour mettre en évidence un personnage, des faits économiques, sociaux, l'art ou la littérature.



Une collection de 8 volumes 160x245, 450 planches en couleurs reproduisant des tableaux célèbres ou inédits. Plusieurs milliers d'illustrations en noir et blanc, légendées.

Pour informations complémentaires

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse : .....

.....

Tél. personnel : .....

Tél. professionnel : .....

Retourner à :
Mecenas Conseil
91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. : 44 71 36 00
Fax : 47 41 36 29

☞ De toi à moi ✍

IMMOBILIER

■ Urgent. Étudiant italien recherche chambre à louer. Loyer modéré. Tél : 42 94 18 17.

■ Danemark, loue confortables chalets sur la riviera danoise. Situation tranquille. A seulement 10h de Paris. Tél : 53 40 92 00.

■ Portugal, 50 km de Lisbonne, loue maisons de particuliers dans village de pêcheurs typique bord de mer. Tél : 53 40 92 01.
V.L. Carr 47500 Fumel.

■ Baie de St-Tropez-Sainte-Maxime-centre. Calme, à 100m de plage, commerce, parking. Studios meublés très confortables pour 2/3 personnes. Avril, mai, septembre 1300 F/semaine - Juin 1500 F, juillet 2000 F, août 2450 F. Renseignements, réservations :
Tél : 94 49 07 95.

EMPLOI

■ Histoire et politique. Recherche pour Nord, Est, Île-de-France, région lyonnaise, Provence, Côte-d'Azur, des responsables commerciaux pour la diffusion de l'œuvre de Jean Jaurès auprès des mairies, élus et militants. Ecrire 22 rue Béteille - 31500 Toulouse.

■ F. 25 ans, maîtrise histoire de l'art (mention tb), en cours formation diplôme universitaire «Métiers du patrimoine», étudie propositions de poste dans secteur culturel.
Tél : 72 75 90 79 (Rép).

■ F. 25 ans, DESS administration et gestion publique, maîtrise droit public, cherche poste chargé service des sports ou autre service administratif dans coll. locales ou poste fédération ou club sportif.
Tél : 46 58 35 54 (Rép).

■ H. 25 ans, ingénieur INSA, génie civil urbanisme, 1ère expérience dans le logement social, recherche emploi dans établissements publics ou SEM. Tél : 78 29 44 45.

■ H. 29 ans, maîtrise géog., licence hist., diplôme Ecole de journalisme Toulouse, Expér. presse écrite et radio cherche emploi journaliste ou pigiste. Tél : 71 78 06 65
ou 61 59 68 70.

■ F. 25 ans, DESS droit et politique de l'habitat, spécialisation dans le logement social et urbanisme, maîtrise de droit public, recherche emploi dans collectivités ou OHLM. Etudie toutes propositions.
Tél : 38 76 77 38.

DIVERS

■ Vends voilier «Romanée», 10 mètres, coque alu 6 m/m, 2 cabines AR avec hublots ouvrants + 8 couchages équipés toile anti-roulis, boiseries intérieures merisier -habillage velours laine, coin cuisine aménagé, toilette, WC, voilerie complète, spi, pilote automatique, radio-téléphone, contrôle navigation NKE. Pour renseignements complémentaires, téléphoner à Guillion Michel au 76 41 20 62 en fin de semaine ou le soir à partir de 20 H.

Mon annonce de 5 lignes
(28 signes par ligne)
200 F le passage -
500 F les trois passages

Retournez votre chèque à l'ordre de "Vendredi" service Pub. 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07

STAGES REGIONAUX FORMATION

ALSACE
Samedi 13 Avril à Strasbourg
animé par Alain Bergounioux, Secrétaire national à la Formation et François Hollande, Porte-parole du PS
THÈME : LES ACTEURS SOCIAUX ET LA DÉMOCRATIE
Inscriptions avant le 9 avril à la Fédération PS du Bas-Rhin - tél. 88 39 39 02

ILE-DE-FRANCE (91 - 94)
Samedi 20 Avril à Evry
animé par Christophe Clergeau, Membre du Bureau national et Claude Fleutiaux, Membre du Bureau national
THÈME : LES SERVICES PUBLICS
Inscriptions avant le 15 avril :
Pour l'Essonne : 60 78 23 24
Pour le Val-de-Marne : 49 80 92 90

BASSE-NORMANDIE
Samedi 27 avril à Flers
animé par Laurence Dumont, Secrétaire nationale aux Droits de l'Homme et Jacques Salvator : Délégué national à l'Insertion
THÈME : LE DÉFI EUROPÉEN
Inscriptions avant le 22 avril, à la Fédération PS de l'Orne - tél. 33 35 99 01

CHAMPAGNE-ARDENNE
Samedi 27 Avril à Sedan
animé par Alain Bergounioux, Secrétaire national à la Formation et Sylvie Guillaume, Secrétaire nationale aux Droits des Femmes
THÈME : LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ
Inscriptions avant le 22 avril :
pour les Ardennes : 24 33 27 78
pour l'Aube : 25 73 62 07
pour la Marne : 26 47 35 06

Vendredi



OFFRE SPÉCIALE

Abonnement 1 an à Vendredi
+
"Pour mémoire" l'Album souvenir de Pascal Lebrun
=
340 F ~~400 F~~

Dom-Tom/CEE : 400 F - Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F - Abonnement seul : 280 F

278

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000". Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

☐ Mme
☐ Mlle
☐ M.

Nom .....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Ville.....
Code postal.....
Signature :

ville de MARMANDE recherche

Adjoint Administratif confirmé ou Rédacteur Service du Personnel

Mission

● Gestion administrative des carrières des agents ● Suivi des dossiers médicaux ● Gestion des rémunérations à titre d'intérim.

Profil

● 3 ans minimum d'expérience professionnelle sur un poste similaire.
● Parfaite connaissance du statut de la fonction publique territoriale
● Qualité rédactionnelle et de méthode.
● Pratique logiciels informatique et bureautique souhaitée.

Conditions

Statutaires exigées
Adjoint administratif ou rédacteur territorial par voie de mutation ou de détachement exclusivement

Candidature à adresser avant le 2 avril 1996 à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 313, 47207 Marmande CEDEX

La ville de Checy 7500 habitants, proximité d'Orléans

recrute par voie statutaire,

un Attaché territorial adjoint au Secrétaire général.

Pour ce poste évolutif, il aura pour mission :

GESTION FINANCIÈRE :
■ L'élaboration, le suivi et le contrôle du budget.
■ La gestion active de la trésorerie et de la dette.
■ La réalisation d'études financières et fiscales.
■ Le développement des outils de programmation pluriannuelle et le montage des dossiers de subventions.

ASSISTANCE JURIDIQUE :
■ Conseil juridique auprès des services et des élus.
■ Vérification de la légalité des actes et des contrats administratifs.
■ Préparation et suivi juridique des dossiers de marchés publics.
■ Suivi du contentieux.

PROFIL :
De formation juridique et/ou financière supérieure (Bac +3/5). Une expérience dans un poste juridique et/ou financier est obligatoire. Adresser lettre de motivation + CV + souhaits avant le 15 mai 1996 à :

Monsieur le Maire de Checy
11 place du Cloître
45430 Checy

LE SAN du Nord Ouest de l'Etang de Berre

Recrute par voies statutaires

Responsable du service urbanisme général

Instruction des permis, gestion des dossiers, enquêtes publiques, renseignements du public, contentieux.

Ce poste conviendrait à un cadre A (Attaché ou Ingénieur) ayant si possible une expérience de 3 ans minimum dans un service urbanisme et possédant de solides notions juridiques.

Disponibilité : immédiatement.

Renseignements au 42 11 16 16 poste 1629
Adresser candidature et CV à M. le Président du SAN
Ch. du Rouquier, 13800 Istres.

République Française Département de l'Essonne

VIRY CHATILLON

31000 habitants

Merci d'adresser votre candidature avec CV à : Monsieur le Maire, Service des Ressources Humaines, Place de la République 91178 VIRY-CHATILLON CEDEX.

Recrute selon les conditions statutaires

son Chef du Service des Sports Conseiller Territorial des A.P.S. ou Attaché Territorial

Missions :
Mise en œuvre de la politique sportive municipale.
Elaboration et réalisation de projets de partenariat.
Animation et coordination des manifestations sportives.
Maintenance du parc sportif et encadrement du personnel (68 agents).
Elaboration et suivi du budget.

Profil :
Expérience similaire significative.
Aptitudes à l'organisation et à l'encadrement.

Dordogne : le Conseil général agit pour l'emploi

Dans un contexte difficile, le président Bernard Cazeau et sa majorité accentuent leurs efforts en faveur de l'emploi et se fixent quatre objectifs.

INVESTIR

Les budgets d'investissement du Conseil général augmentent de 8% en 1996. Ils représentent 410 millions de francs de travaux concernant principalement les routes, les collèges, le patrimoine et les équipements communaux.

INFORMER

La mise en place d'un réseau de 9 espaces économie-emploi permet à l'ensemble des Périgourdins -et en particulier aux jeunes- d'avoir accès facilement à toutes les informations sur l'emploi, les stages et les formations.

INSÉRER

Le Conseil général a décidé d'inclure aux principaux marchés publics qu'il passe, une clause sociale prévoyant l'intégration par les entrepreneurs d'allocataires du RMI. De même, il aide les associations et les collectivités publiques à consolider des contrats emplois-solidarité.

PARTAGER

Après négociation avec l'ensemble des partenaires sociaux, et en partenariat avec l'Etat, le Conseil général finance un plan d'incitation au départ en préretraite progressive, compensé par l'embauche d'un jeune. Par ailleurs, il réfléchit au passage à 35 heures hebdomadaires de ses agents et aux possibilités de création d'emploi que cela ouvrirait.

Hôtel du Département
2 rue Paul Louis Courrier
24019 Périgueux CEDEX
TÉL. : 53 02 20 20

Conseil Général de la Dordogne

AGENDA

Jeudi 28 mars :
- Conférence des leaders du PSE à Turin.
- Réunion de la commission Amérique latine (Bolivie-Uruguay).

Vendredi 29 mars :
- Sonia Mink se rend au Congrès du Parti socialiste hongrois, à Budapest.

Vendredi 29 mars, Samedi 30 mars :
- États généraux du chômage et de l'emploi, à la Plaine-Saint-Denis (93), organisés par "Partage".

Samedi 30, dimanche 31 mars :
- Convention nationale sur le thème : "Mondialisation France Europe", à l'Haÿ-les-Roses.

Dimanche 31 mars :
- Deuxième tour de l'élection législative partielle de la 3e circonscription de l'Orne.

Lundi 1er avril :
- Réunion des délégués nationaux nommés auprès d' Adeline Hazan.
- Réunion de la commission "Handicap", présidée par Vincent Assante. En présence d'Elisabeth Guigou.

Mardi 2 avril :
- Réunion du groupe "Financement de la protection sociale", présidée par Alain Richard.
- Frédérique Bredin participe à des réunions à Bayonne sur le thème des "Identités régionales".
- Réunion des délégués nationaux, du Bureau de la commission nationale Entreprises, des secrétaires des GSE nationaux, des responsables des groupes de travail.

Mercredi 3 avril :
- Réunion du groupe de travail "Emploi" présidée, par Marie-Thérèse Join-Lambert et Jean-Michel Belorgey.
- Réunion de la commission "Protection sociale", présidée par Elisabeth Guigou.
- Réunion du groupe de travail "Exclusion", présidé par Jean-Marc Salmon, délégué national auprès d'Harlem Désir.

France, ta recherche fout le camp

Si, au niveau du discours, la droite s'affirme, comme la gauche, favorable au développement de la recherche en France, les choses se gâtent quand on passe aux actes.

En 1982, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre chargé de la Recherche, lance les "assises de la recherche", grand débat national où s'expriment tous les acteurs de la recherche française, publique, industrielle ou militaire. S'ensuit une loi d'orientation et de programmation votée par le Parlement (loi du 15 juillet 1982) : la recherche devient une priorité nationale.

Des moyens nouveaux sont alors mis en place : création de la notion de Budget civil de recherche et développement (BCRD) et la création du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT).

Les assises auront aussi donné un nouvel élan à la recherche française en permettant le développement de synergies nouvelles entre recherche publique et recherche industrielle.

Des moyens financiers importants seront alloués puisque la part des dépenses de recherche dans le PIB va passer d'un peu moins de 2 % en 1981 à 2,36 % en 1985. Jacques Chirac, Premier ministre, amputera ces moyens dès 1986 et il faudra attendre le retour de la gauche au gouvernement pour retrouver d'abord le niveau de 1986, et atteindre 2,56 % en 1993.

Arrive 1993. François Fillon est nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. A grand fracas publicitaire mais sans moyens, il annonce une vaste consultation nationale sur les grands objectifs de la recherche française sans consulter, dans un premier temps, les acteurs de la recherche publique.

En mai 1995, Alain Juppé forme son gouvernement. Si François Fillon avait tenté de faire illusion, François Bayrou, lui, n'essaie même pas de donner le change. Il ne se passe plus rien, comme d'ailleurs dans l'ensemble de son ministère, si ce n'est une réduction catastrophique des moyens, la caricature en étant donnée, ces jours-ci, par le CNRS et l'INSERM.

Aujourd'hui, la recherche publique ne va pas bien. La situation des laboratoires français est plus que préoccupante : les budgets sont en perpétuelle diminution ; l'emploi scientifique est gravement menacé. Les fondations de notre système sont sapées.

Avec un recul de 25 % du taux de recrutement dans les organismes en 1996, le taux de renouvellement nécessaire pour compenser les départs à la retraite n'est pas atteint pour les chercheurs. L'hypothèse d'une année "blanche", sans aucun recrutement, est sérieusement envisagée au CNRS pour 1997.

En conséquence, les chercheurs font le travail de technicien, les laboratoires fonctionnent de plus en plus avec du personnel temporaire.

Que sont devenues les institutions mises en place par la gauche ? Le CSRT est en panne. Le Comité national d'évaluation de la recherche (CNER) est dans le même état. Le conseil d'administration du CNRS n'a pas fonctionné pendant près de 6 mois faute de membres nommés...

Si cela continue, dans 10 ans il n'y aura plus en France de recherche publique digne de ce nom. Certes, quelques îlots seront sauvegardés, comme la santé ou l'environnement. Mais pour combien de temps ? Car aucun domaine de recherche ne peut vivre en autarcie.

Le Parti socialiste, quant à lui, est persuadé que pour préparer son avenir la France doit se maintenir au meilleur niveau en matière de recherche et développement. Cela implique de parier sur l'homme et d'encourager l'investissement.

Pierre Moscovici
Secrétaire national aux Etudes
Claudine Laurent
Déléguée nationale

Entretiens de Solferino

Jeudi 18 avril 1996
de 18h30 à 20h30
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solferino- 75007 Paris

Alain Bergounioux, secrétaire national à la Formation vous invite à débattre sur le thème :

"MÉDIAS ET DÉMOCRATIE"
avec Jean-Noël Jeanneney
Ancien ministre
Professeur des Universités

Inscription : Secrétariat national à la Formation : 45 56 77 45 ou 45 56 78 16.

COMMUNIQUÉ D'ADELINE HAZAN SECRÉTAIRE NATIONALE AUX PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Le Parti socialiste réaffirme son opposition aux principales dispositions du projet de loi Toubon concernant les mineurs délinquants et comprend la demande des associations et syndicats s'élevant contre ce projet.

Sans méconnaître la réalité et l'aggravation du problème de la délinquance des jeunes, il conteste vivement ce projet en ce qu'il remet en cause le principe fondateur de la législation sur les mineurs, à savoir la primauté des réponses éducatives sur les sanctions purement répressives.

Il souligne que certains amendements, dont celui de Monsieur Béteille, cherchent à durcir encore le texte dans des conditions jusque-là encore jamais osées, en prévoyant pour les mineurs des procédures qui, même pour les majeurs, ne sont pas satisfaisantes.

27 mars 1996

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL

Le Front national, par la voix de son président Jean-Marie Le Pen, appelle à faire battre la droite gouvernementale dans le cadre des élections partielles. C'est le cas pour la dernière en date dans l'Orne.

Le Parti socialiste dénonce les manœuvres du parti de Jean-Marie Le Pen qui règle des comptes avec la majorité actuelle, mais constate que le RPR, par la voix de son secrétaire général, Jean-François Mancel, joue un jeu politicien malsain en flattant l'électorat du Front national de manière démagogique et en développant des arguments mensongers sur le Parti socialiste.

Le Parti socialiste entend poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée, dans une stratégie de rassemblement de la gauche, pour offrir aujourd'hui de nouvelles perspectives à ceux qui souffrent de la politique du gouvernement.

L'objectif du Parti socialiste reste d'affaiblir la position de l'extrême droite dans notre pays et de continuer à combattre son idéologie et ses thèses.

27 mars 1996

COMMUNIQUÉ DE SYLVIE GUILLAUME SECRÉTAIRE NATIONALE AUX DROITS DES FEMMES

La publication au Journal officiel du 21 mars de la création d'une fondation Jérôme Lejeune reconnue d'utilité publique inquiète à plus d'un titre.

En premier lieu par le choix du nom de la personnalité retenue, Jérôme Lejeune, adversaire résolu de l'interruption volontaire de grossesse et, en second lieu, par l'un des objets de la fondation qui se fixe pour but "la défense de la vie humaine de son premier instant à son terme".

Les motifs d'étonnement ne manquent pas non plus quand nous relevons parmi les membres fondateurs le nom de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la Santé et à la Sécurité sociale, ainsi que celui de sa femme qui est par ailleurs la fille de Jérôme Lejeune et l'ancienne directrice de cabinet de Colette Codaccioni, éphémère ministre de la Solidarité entre les générations. Il nous semble pour le moins surprenant qu'un membre du gouvernement, qui plus est, en charge de la Santé et de la Sécurité sociale, puisse être à l'initiative de la création d'une fondation qui porte le nom d'un ancien conseiller scientifique de Laissez-les-vivre, une association qui soutient les actions des commandos anti-IVG.

Alors que les membres de ces mêmes commandos invoquent aujourd'hui un prétendu "devoir de désobéissance civique" pour légitimer leurs actes illégaux, on ne peut que s'interroger sur l'octroi du label d'utilité publique à une association dont l'objectif est de poursuivre l'œuvre d'un homme qui a combattu la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

21 mars 1996

COMMUNIQUÉ DE MARIE-PIERRE DE LA GONTRIE, DÉLÉGUÉE NATIONALE À LA JUSTICE

La presse a fait état d'une saisine du procureur de la République de Paris, à la demande de l'Association de défense des contribuables parisiens, concernant les conditions d'occupation dans lesquelles le fils de Monsieur Tibéri a pu bénéficier, à faible coût, d'un appartement d'un organisme dépendant de la Ville de Paris.

Confiant dans l'impartialité des magistrats, le Parti socialiste restera très attentif à la décision qui sera prise par le parquet de Paris, ainsi qu'aux éventuelles instructions qui pourraient être données par le Garde des Sceaux au représentant du Parquet.

27 mars 1996

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL
LA RECONDUCTION DE LA CONCESSION TF1

La loi Léotard de 1986, qui a privatisé TF1, parlait de "mieux disant culturel"...

La loi Carrignon de 1994, faite sur mesure pour le groupe Bouygues, n'avait guère laissé de possibilité juridique : pour ne pas reconduire la concession d'une chaîne de télévision, il fallait des manquements graves de l'opérateur.

La décision du CSA est désormais connue.

Le Parti socialiste regrette l'absence de débat réel sur un dossier de cette importance, alors même que le CSA avait plusieurs fois signalé les manquements de TF1 à ses engagements publics et ses obligations, manquements qui se sont traduits par des rappels à l'ordre et des sanctions nombreuses de la part du CSA : non respect de la personne humaine, non respect des quotas d'œuvres européennes, non respect du pluralisme, non respect des règles sur la publicité et le parrainage...

Le Parti socialiste déplore, ensuite, que le CSA, comme instance de régulation de l'audiovisuel, n'ait pu -en raison d'une loi de circonstance- saisir les fautes graves qui avaient été reléguées au plan des programmes pour remettre en cause l'automaticité de la reconduction de la concession au groupe Bouygues.

La négociation d'une nouvelle convention avec TF1 sera, faut-il l'espérer, l'occasion de renforcer les obligations de la chaîne, notamment sur les questions d'éthique, de respect du pluralisme, sur la qualité des programmes, et la violence de certaines émissions.

27 mars 1996

Lettre ouverte au président de la République

"Monsieur le président de la République,

Comment pouvez-vous affirmer que "le développement de l'Asie étant un phénomène irréversible, les droits de l'homme ne peuvent qu'être renforcés par l'augmentation du niveau de vie et les libertés politiques, humaines qu'implique nécessairement la libéralisation de l'économie " ?

Cette foi sans limite dans les effets supposés vertueux de la libéralisation de l'économie, en Asie et en Chine en particulier, je crains qu'elle ne soit lue comme un renoncement de la France, par votre voix, à l'une de ses valeurs essentielles, à savoir la défense des droits de l'homme, en tous temps et en tous lieux.

En effet, depuis plusieurs années, la France, conjointement aux Etats-Unis, défend à chaque session annuelle de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Chine.

Après les propos que vous avez tenus et que je rappelais en début de cette lettre, à la veille de la venue en France du Premier ministre chinois Li Peng, et à la suite de la déclaration de son ministre des Affaires étrangères qui a indiqué "qu'il était ridicule de vouloir adopter des résolutions sur les droits de l'homme dans les instances internationales", une explication de votre part s'impose.

Nombreux, en effet, sont ceux et celles qui s'inquiètent. La France ne peut qu'exprimer clairement son attachement à la défense des droits de l'homme, en soutenant -quelles que soient les injonctions de la Chine- la motion condamnant celle-ci pour ses violations des droits de l'homme.

Je ne sous-estime ni l'importance des contrats commerciaux certainement en cours d'élaboration, ni l'indispensable établissement de bonnes relations diplomatiques, mais tout cela ne saurait justifier la mise sous le boisseau de ce qui se passe en Chine et que vous vous devez de dénoncer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'assurance de ma très haute considération."

Laurence Dumont
Secrétaire nationale aux droits de l'homme

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

Jeudi 28 mars
- **Déplacement en Italie : Meeting à Turin avec F. Vranitzky, F. Gonzalez et M. d'Alema dans le cadre des élections anticipées.**
- **Dîner de travail avec les leaders du PSE.**

Samedi 30 et dimanche 31 mars
- **Convention nationale à L'Haÿ-les-Roses.**

Mardi 2 avril
- **Déjeuner avec Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel.**
- **Rendez-vous avec Roger Bambuck.**
- **Rendez-vous avec Anne Lauvergeon.**
- **Forum du PC à Bercy.**

Mercredi 3 avril
- **Audition par l'Observatoire de la parité**

Jean-Claude Fortier, délégué national à l'éducation

Le pseudo "Plan de lutte" de Bayrou contre la violence à l'école

1. Les rares dispositions du communiqué gouvernemental qui concernent les sources de violence interne à l'école, à savoir l'échec scolaire, sont de simples déclarations d'intention :

■ Réexamen de la carte du ZEP... dans les 2 ou 3 ans (!) alors qu'on l'attend depuis 2 ou 3 ans et que toutes les données d'une refonte sont parfaitement connues.
■ L'invitation adressée au CSA de réduire la part de violence dans les programmes de télévision est évidemment bienvenue ; elle est surtout tardive, et bien équivoque au moment du renouvellement de la concession à Bouygues.
■ L'annonce d'une plus grande stabilité des équipes pédagogiques dans les établissements difficiles n'est pas autrement précisée (comment ? quand ?) et celle de stages ou modules "spécialisés" dans les IUFM (... l'an prochain) souligne lamentablement le retard pris. La pédagogie différenciée au service de la grande difficulté scolaire fait l'objet d'une simple clause de style.
■ Quant à la "cellule académique d'audit et de soutien" aux établissements frappés par la violence, sa création ne devrait pas soulever trop de problèmes : les rectorats l'ont mise en place depuis longtemps sous des appellations diverses !

2. D'autres mesures sont d'ordre purement symbolique et frisent la dérision :

■ Deux nouvelles journées "banalisées" : une pour le dialogue Parents/Enseignants, l'autre pour le dialogue Elèves/Equipes pédagogiques.
■ La lecture en classe du règlement intérieur de l'établissement au titre du développement de l'instruction publique...
■ Faut-il parler de la perspective encore lointaine de nouveaux internats urbains et de la création pour toute la France de 250 emplois d'encadrement ?

3. La dernière série de propositions flatte l'espoir de répression sans garantir de grands résultats :

■ Le ministre se dépêche d'utiliser le contingent, tant qu'il en reste, pour envoyer 2 200 conscrits supplémentaires dans les établissements "à risques" où ils seront les bienvenus ; mais où leur présence soulignera davantage encore la carence de vrais moyens.
■ L'édiction d'une contravention pour sanctionner l'intrusion dans les établissements, et l'exhortation à l'adresse des collectivités locales pour qu'elles les clôturent mieux, répondent à la demande des principaux et proviseurs qui veulent légitimement faire barrage à la violence importée de l'extérieur.
■ Mais l'annonce d'une nouvelle circulaire interministérielle Education/Justice/Intérieur/Défense relève de l'effet de manchette alors que les potentialités de la circulaire Lang/Quilès ne sont pas pleinement utilisées.
Et que penser de la démarche du "contrat" avec l'élève en cas de faute ?

4. Quant aux "classes expérimentales", spécialement vouées aux adolescents en très grande difficulté ou aux exclus des établissements, elles rappellent de mauvais souvenirs et ouvrent la porte à la mise en place de structures de relégation qui sont aux antipodes de la conception républicaine de l'école par leur caractère ségrégatif.

La droite ne pourra pas s'abriter longtemps ainsi derrière des rideaux de fumée : Pour prévenir la violence à l'école, la France a besoin avant tout d'une véritable politique éducative qui anticipe sur l'événement, et non pas de pauvres répliques de circonstance, plus ou moins bien médiatisées, à des événements subis.

Pour préparer l'avenir rejoignez le Parti socialiste

Nom et prénom : .....

Adresse : ..... **Code postal :** .....

❒ Je souhaite prendre contact avec les socialistes ❒ je désire adhérer au Parti socialiste

❒ Je verse ..... francs pour soutenir l'action du PS*

À renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07

(*chèque à l'ordre de AFPS)